

INTERNATIONAUX DE FRANCE U14 FILLES

LE TROPHÉE LALLY SEGARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés à une fédération reconnue, dont l'index **n'est pas supérieur à 9.4** et nées en **2006 et après**.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 60 participantes :

- 34 joueuses retenues par ordre du Mérite Jeunes Lacoste puis de l'index à la date de clôture des inscriptions ;
- 20 joueuses non licenciées ffgolf retenues par ordre d'index à la date de clôture des inscriptions ;
- 4 wild cards attribuées par la DTN, 1 wild card attribuée par la ligue des Hauts de France, 1 wild card attribuée pour une joueuse licenciée au Golf de Chantilly.

Lieu et distances de jeu : Golf de Chantilly - Parcours de Longère - repères blancs (environ 5300 mètres)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3).

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Cadets et Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

Stroke play /36 trous /18 trous par jour :

Parcours de reconnaissance : mardi 21 avril 2020 sur réservation auprès du secrétariat – (cf. Vade-mecum Practice et Entraînement I-15/ dans le Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs).

Le Trophée des Nations :

Format : 2 filles déterminées au préalable par chaque fédération parmi les joueuses dans le champ – les 3 meilleures cartes sur les 4 seront prises en compte.

En cas d'égalité le départage se fera sur la carte non prise en compte puis sur la meilleure.

Le Trophée des Régions :

Format : 2 filles déterminées au préalable par chaque ligue parmi les joueuses dans le champ – les 3 meilleures cartes sur les 4 seront prises en compte.

En cas d'égalité le départage se fera sur la carte non prise en compte puis sur la meilleure.

ENGAGEMENT (40€)

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard le dimanche 22 Mars 2020** directement sur le site Internet de la ffgolf. La Commission Sportive Nationale se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par e-mail au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

REMISE DES PRIX

Le Trophée Lally Segard récompense le meilleur score brut.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premiers, aux vainqueurs du Trophée des Nations et du Trophée des Régions.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Hébergement : contacter le Golf de Chantilly ou la Ligue des Hauts de France.

Restauration : déjeuner buffet à 15 € avec plat et dessert sous forme de barre chocolaté (Mars ou Twix).

Possibilité de dîner au Golf de Chantilly le mardi soir sur réservation auprès du secrétariat.

Le Golf de Chantilly offrira un dîner le mercredi soir en l'honneur des joueurs qui pourront être accompagnés d'un seul responsable légal.

FRENCH INTERNATIONAL LADY JUNIORS' AMATEUR U14 CHAMPIONSHIP

Lally SEGARD Trophy

22nd – 23rd April 2020

CHANTILLY GOLF CLUB

Allée de la Ménagerie – 60500 Chantilly

☎ : +33 3 44 57 04 43

✉ : contact@golfchantilly.com

SPECIFIC FEMALE REGULATIONS

Entries will be accepted from **female amateur players** who are members of a recognized Golf Union.

HANDICAP LIMIT: 9.4 The player's National Golf Union must certify the exact handicap when submitting the online entry form.

ENTRANTS MUST BE BORN ON 2006 OR AFTER.

ENTRIES ARE LIMITED TO 60 PLAYERS (Wild Cards included)

- **34 entries** will be decided using the French Lacoste Young Ranking, then the lowest exact handicap at the closing date and then by the date of online subscription;
- **20 entries** for players who are not members of the French golf Federation will be decided using the lowest exact handicap at the closing date and then by the date of online subscription.

4 wild cards will be awarded by the French Golf Federation.

1 wild card will be awarded to Chantilly Golf Club to enter up **1** member player.

1 wild card will be awarded by the Hauts de France region.

Caddies are forbidden. Staff and people accompanying the players on the golf course should remain far enough from the players in order to be unable to give any advice to them. Any breach would lead after a warning to the disqualification of the player.

ELECTRIC TROLLEYS AND DISTANCE-MEASURING DEVICES ARE FORBIDDEN.

THIS IS A NON-SMOKING CHAMPIONSHIP (INCLUDING e-cigarettes).

Course information: Longère Course – 5300 meters, 5800 yards.

CONDITIONS OF PLAY

Lally SEGARD Trophy – Stroke play / 36 holes / 18 holes per day.

First round: Wednesday, April 22nd

Second round: Thursday, April 23rd

Practice round: April 21st, booking at the golf club office.

Nations Cup: Team of 2 or 3 players with the same nationality.

The Team Ranking will be established with the addition of the 2 best scores per day. In case of a tie, the ranking shall be sorted by the addition of the 2 highest scores, and then, if the tie subsists the addition of the lowest score of each day.

ENTRY FORM & ENTRY FEE (€100)

We, French Golf Federation, must receive the online entry form no later than **Monday, March 22nd, 2020 midnight.**

THE NATIONAL SPORTS COMMISSION RESERVES THE RIGHT TO ACCEPT OR DENY ANY ENTRY.

REGISTRATION

Every player must register at the Tournament Office or by e-mail at the latest the day before the Championship at midday.

THE CHAMPIONSHIP COMMITTEE WILL DISQUALIFY ANY COMPETITOR WHO FAIL THE REGISTRATION.

PRIZES

Lally SEGARD Trophy will be awarded to the winners during the prize giving ceremony.

Souvenirs presented by the F.F.Golf will be awarded to the first 3 players of the tournament, to the winning team of the Nations' Cup and the winning team of the French Regions Cup.

ADDITIONAL INFORMATION

Accommodation: please contact the Chantilly Golf Club.

Catering: buffet lunch at 15€ with main course and dessert (Mars or Twix)

In honour of the players, Chantilly Golf Club will offer and organise a dinner on Wednesday 22nd. Players can be accompanied by one legal representative.

Contacts:

☎ : +33 1 41 49 77 40

✉ : inscription@ffgolf.org